

# Caux

www.caux.fr

Lettre trimestrielle d'information municipale

JUILLET 2020 - N° 146



- 1 - L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- 2 - Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- 3 - L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- 4 - L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- 5 - Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- 6 - L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- 7 - Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Fait à Caux, le 23 mai 2020  
Les élus du Conseil Municipal

## Jean-Charles DESPLAN

### Maire de Caux



## « Au travail ! »

**C**hères Caussinardes,  
chers Caussinards,

Vous venez de lire et de découvrir la « Charte de l'élu » en première de couverture.

À l'issue de son élection par le conseil municipal, c'est une nouveauté, le maire donne lecture des sept articles qui sont autant d'engagements et devoirs pour les conseillers.

J'ai souhaité porter cette charte signée par les vingt-trois élus à la connaissance de tous.

Le début de notre mandature est marqué par une grande déconvenue pour le budget de la commune qui doit être voté d'ici le 31 juillet.

Les services financiers de l'État nous ont récemment informés que Caux n'était plus éligible à la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) car la population de Caux ramenée à celle de notre ancien canton (avant le redécoupage en 2015) est passée sous le seuil des 15 % nécessaires pour percevoir la DSR.

En conséquence, notre budget sera amputé de 76 000 euros dès cette année puis de 152 000 tous les ans à partir de 2021.

Nous allons bien sûr actionner tous les recours possibles afin de contester la perte de cette dotation.

Pour compenser en partie la baisse des ressources, le taux de la taxe foncière sur le bâti va passer de 15,17 % à 16,95 % et le foncier non bâti sera révisé dans les

mêmes proportions. Ces taux étaient restés inchangés depuis 2009 et ils demeureront parmi les plus faibles du département.

J'ajoute que la suppression du paiement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages cette année (100 % en 2023) atténue de fait la réévaluation des deux taxes foncières.

Les TF ne seront pas les seuls leviers pour combler la diminution des dotations de l'État. Nous devons aussi rechercher des pistes d'économies. La première que j'ai proposée au conseil municipal (séance du 5 juin) est de bloquer le montant des indemnités des élus par le maintien des taux votés en 2014. Nous n'appliquerons pas le nouveau barème revu

à la hausse en vigueur depuis le 01/01/2020, ce qui représente une économie de 29 000 euros chaque année.

Le nouveau conseil municipal est donc en place depuis le 23 mai. Nous sommes au travail et les commissions qui ont été constituées se sont réunies pour fixer les premières actions, les premiers projets, les premières orientations.

La gestion d'une commune c'est aussi le quotidien bien sûr. L'état de nos rues et de nos voies s'est dégradé notamment pendant la période de confinement. La direction des services de l'agglomération en charge des espaces verts et de la propreté a prévu de tout mettre en œuvre pour que notre cité retrouve ses plus beaux aspects dans les meilleurs délais.

Nous déplorons aussi des incivilités telles que les déjections canines ou les jets de mégots sur la voie publique. J'ai demandé à notre police municipale d'être intransigeante envers les auteurs de tels actes. Notre beau village et les habitants respectueux (fort heureusement l'immense majorité) ne méritent pas ça !

La crise du coronavirus n'est malheureusement pas derrière nous. Certes, nous sommes sortis du confinement, mais beaucoup d'incertitudes demeurent. Nous devons rester prudents, c'est pourquoi j'ai préféré reporter la traditionnelle soirée du 13 juillet. Je vous donne rendez-vous samedi 22 août pour une soirée dansante sur le parking flambant neuf de la salle du peuple et pour admirer notre magnifique feu d'artifice.

La place du village retrouvera quant à elle de l'animation le 14 juillet à 11h lors de l'apéritif républicain et pour les Cauxmerciales les 23 et 24 juillet puis les 6 et 7 août.

Vous pouvez d'ores et déjà vivre des moments conviviaux sur les terrasses de nos cafés et restaurants. Le conseil municipal a autorisé leurs extensions pour permettre à chacun de (re)découvrir les plaisirs de l'échange, du partage et de la flânerie en cœur de ville sous notre clocher bienveillant.

Je vous souhaite une très belle période estivale.

À très bientôt.

**Jean-Charles Desplan**



## Le nouveau **conseil municipal**

### LES ADJOINTS



**Françoise  
QUEUX**  
1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE



**Michel  
CARRIÈRE**  
2<sup>ÈME</sup> ADJOINT



**Mary-Claude  
VIRGILE**  
3<sup>ÈME</sup> ADJOINTE



**Laurent  
COMBES**  
4<sup>ÈME</sup> ADJOINT



**Virginie  
DORADO**  
5<sup>ÈME</sup> ADJOINTE



**Jean-Michel  
CAVALLER**  
6<sup>ÈME</sup> ADJOINT

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Nicole SAUSSOL**  
CONSEILLÈRE  
DÉLÉGUÉE



**Christophe  
CANAC**



**Marilynne  
CHETRIT**



**Baptiste  
DAYRE**



**Gil  
GEORGERENS**



**Thierry  
GERMAIN**



**Bernard  
JAURION**



**Chantal  
LAURENT**



**Fabrice  
LAUSSEL**



**Élodie  
MARTINEZ**



**Cécile  
MOREAU**



**Sandrine  
MORENO**



**Danièle  
NOISETTE**



**Julie  
RIVIÈRE**



**Claude  
SIGNORET**



**Michel  
VIDAL**

# Installation du Conseil Municipal le 23 mai 2020 (Séance à huis clos)

## Discours de Jean-Charles DESPLAN



### Chers amis

Je veux tout d'abord me tourner vers Jean.

Jean, au nom de tous les élus et de tous les Caussinards je te dis « merci » et je te tire mon chapeau pour les 37 années durant lesquelles tu as œuvré au sein de six équipes municipales successives.

Je les rappelle : trois mandats avec Jacques Vailhère pour lequel tu as été son premier adjoint et trois bien sûr en tant que premier magistrat de la commune.

Ce que je veux saluer c'est la performance, pour avoir mené de front ta fonction d'élu, ton intense carrière professionnelle et ta vie familiale.

Tu auras marqué l'histoire du village pour lequel tu laisses de belles réalisations.

Je n'oublie pas non plus le rôle important que tu as joué dans la gouvernance de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée.

Ton mandat en cours s'est même prolongé de deux mois et je te remercie pour tes actions durant ces dernières semaines dans un contexte si exceptionnel.

Ta vie va changer mais tu vas trouver l'organisation et les activités qui te conviennent pour que celle-ci soit toujours aussi passionnée et passionnante pour toi et tes proches, au premier rang desquels ton épouse Vincente.

À cet instant, je pense aux maires qui me sont contemporains :

Fernand Albouy, maire de 1950 à 1971, j'étais jeune, j'ai peu de souvenirs, si ce n'est son imposant physique qui gamin m'avait marqué.

J'ai 11 ans quand Michel Estadieu est élu maire en 1971. C'est mon instituteur et mon directeur d'école, je suis en classe de CM2.

Là par contre, j'ai plusieurs souvenirs. Je vous livre le tout premier d'entre eux. Nous sommes au lendemain de son élection, avec tous les copains de la classe, nous sommes très fiers et quelque peu impressionnés, je dois le dire, que notre instituteur soit désormais le maire du village. Alors je lui pose la question : « comment doit-on vous appeler ? Monsieur le maire ? ». Et il me répond : « non Jean-Charles, tu continues à m'appeler Maître ou Monsieur ». Je pense qu'il aurait été très heureux de pouvoir s'asseoir parmi nous ce matin, dans cette magnifique salle dont il restera à jamais le bâtisseur.

En 1983, c'est le début d'une belle aventure. J'ai 22 ans, je fais partie de la nouvelle équipe municipale au côté de Jacques Vailhère qui fera trois mandats jusqu'en 2001.

Nous sommes encore trois autour de cette table à être de cette « promo », si je puis dire, avec Jean et Bernard.

Vous le savez, avec Jacques nous étions très proches. Il m'a inspiré, il m'a communiqué sa passion pour Caux et je pense très fort à lui.

Mesdames et Messieurs les élus, les Caussinardes et les Caussinards nous ont exprimé en nombre leur confiance, tant par leur vote le 15 mars dernier que par leurs messages amicaux alors que nous traversons une crise sanitaire sans précédent dont nous subissons tous les contraintes.

Au nom de toute l'équipe je tiens à les en remercier et j'espère que nous pourrons le plus tôt possible nous retrouver, réunis, nombreux et dans des conditions chaleureuses et conviviales.

Chers amis, vous venez de me désigner maire de Caux, c'est un honneur pour moi et je vous remercie de votre confiance.

Tous ensemble, nous allons nous mettre à l'œuvre et travailler au quotidien dans l'intérêt commun tel que nous nous y sommes engagés.

La liste « Caux au cœur » a été élue dans sa totalité, une équipe de vingt-trois membres qui sera au service de toute la population.

Ce nom de liste est aussi une belle formule que nous devrons avoir à l'esprit tout au long de notre mandat.

Je sais que je peux compter sur vous.

Vive le nouveau Conseil Municipal de Caux, vive la population caussinarde, et vive Caux !

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

> 1990 inscrits  
 > 827 votants soit 41,56 % de taux de participation  
 > 1 163 abstentions soit 58,44 %  
 > 28 votes blancs soit 3,39 %  
 > 63 votes nuls soit 7,61 %  
 > 736 exprimés pour 736 obtenus pour la liste Caux au Coeur soit 100 %  
 > La liste Caux au cœur remporte les 23 sièges



## INSTALLATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

C'est le 23 mai 2020 qu'a eu lieu l'installation du nouveau conseil municipal qui avait été élu dans sa majorité le 15 mars.

Jean Martinez, maire sortant, ouvrait la séance qui se tenait à huis clos dans la salle du peuple. Françoise Queux, doyenne de l'assemblée prenait la présidence. Après s'être porté candidat, Jean-Charles Desplan était élu par 22 voix (un vote blanc). Remerciant chaleureusement ses colistiers, il proposait ensuite une liste de six adjoints, élus à l'unanimité.

Malgré le huis clos imposé par la crise sanitaire, cette installation était remplie d'émotion lors du discours du nouveau maire.

À l'issue de la séance tous les élus se sont recueillis devant le monument aux morts puis ont fleuri les tombes de MM. Albouy et Vailhère.



## COMMISSIONS DE « PROPOSITIONS » PROPOSÉES PAR LE MAIRE

Le maire est le Président de toutes les commissions. Dans l'ordre du rang des adjoints qui en seront les vice-présidents. Voir dans le compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 juin 2020, la composition de chacune de ces commissions. Les extra-municipaux seront désignés lors d'une prochaine séance.

### FINANCE ET ÉCONOMIE

Vice-Présidente : Françoise QUEUX

### INFORMATION, COMMUNICATION ET RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Vice-Président : Michel CARRIÈRE

### URBANISME ET VOIRIE VILLAGE

Vice-Présidente : Mary-Claude VIRGILE

### AGRICULTURE ET VOIRIE CAMPAGNE

Vice-Président : Laurent COMBES

### ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DE VIE ET CULTURE

Vice-Présidente : Virginie DORADO

### ANIMATIONS ET SPORT

Vice-Président : Jean-Michel CAVALLER

### INSTRUCTION PUBLIQUE ET RELATION AVEC LES ÉCOLES

Vice-Présidente : Nicole SAUSSOL  
(Conseillère déléguée)

## Recrutement



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet Sylvain Serrano vient d'intégrer l'équipe des services techniques de la mairie. Il remplace M. Alain Bailliot parti en retraite en début d'année. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Tourisme



### Chapelle des Pénitents

Comme chaque année, une permanence aura lieu tous les jours du 27 juin au 6 septembre de 10h à 12h30 et de 18h à 20h. Visites commentées de l'église : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12 h. Montée au clocher (s'adresser à l'hôtesse pour récupérer la clé). Visite par audio guide.

# Conseil Municipal

## PRÉSENTS



M. Jean MARTINEZ, Maire

**Mesdames** : Mary-Claude VIRGILE, Catherine RASIGADE, Nicole SAUSSOL, Nathalie LAUER, Virginie DORADO, Cécile MOREAU, Françoise QUEUX

**Messieurs** : Michel TRINQUIER, Alphonse MARTINEZ, Bernard JAURION, Jean-Paul LAUSSEL, Michel CARRIÈRE, Jean-Michel CAVALLER, Gil GEORGERENS (15 présents)

**Procurations** : Florence BANON à Alphonse MARTINEZ, Jonathan MILLER à Jean MARTINEZ (2 procurations) (17 votants)

**Excusé** : Yves GONZALES

**Absente** : Mélanie CARRASCO

La prochaine séance du Conseil n'est pas fixée en raison du renouvellement électoral.  
Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 31 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

## I - COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après retrait de M. Jean MARTINEZ, Maire, M. Michel TRINQUIER, Premier Adjoint présente le compte administratif 2019. Il présente un excédent de clôture supérieur à un million et demi d'euros (1,5 M €) en section de fonctionnement et supérieur à 13. 500 euros en section d'investissement.

Cela permet un report de 600 K€ en 2020 et une affectation des résultats de plus de 967K€ en investissement.

*Vote pour unanime* par quinze voix des présents alors en séance et votant.

M. TRINQUIER propose que soit retirée de l'ordre du jour la question n°6 relative au remboursement des terres non acquises car ce sujet divise l'assemblée communale et il ne veut pas que cette dernière séance de l'actuel conseil municipal en exercice soit sujet à tension.

Unanimement par quinze voix « pour » des présents alors en séance et votant, cette question est retirée de l'ordre du jour.

De retour en séance après son retrait, M. le Maire prend acte du retrait de cette question n°6.

## II - COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion 2019 présenté par le trésorier d'Agde est conforme au compte administratif 2019.

*Vote pour unanime*

## III - DÉNOMINATION DE VOIES

La voie intérieure desservant les habitations du lotissement « Les Hauts du Serre » est dénommée « rue des Grillons ».

*Vote « pour » par 11 voix, 2 voix pour « Libellules », 4 voix pour « Papillons »*

## IV - RÉVISION DE L'AVENANT N° DU PUP « LE CLOS MARIE »

Afin de dresser le bilan des travaux liés au P. U. P. du lotissement, est précisé l'avenant n°1 venant actualiser les prévisions initiales datant de plus de deux années en arrière, pour 49. 711,56 € HT et 5. 587,58 € HT soit 11,24% pris en charge par la commune, pour les travaux de l'avenue de Fauville-en-Caux.

*Vote pour unanime*

## V - ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DU CAUSSE

À 10,50 €/m<sup>2</sup>, sont acquises les parcelles permettant l'élargissement du chemin du Causse aux propriétaires riverains M. et Mme Jérôme IVORRA et Mme Virginie JULLIEN.

*Vote pour unanime*

## VII - DEMANDE DE SUBVENTION « PATRIMOINE ET VOIRIE »

Est déposée une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre du Fonds d'Aide aux Investissements des Communes pour 2020 (FAIC2020) « Patrimoine et voirie ». Elle porte sur les travaux de façade de l'immeuble communal rue de l'Égalité (Rex), les travaux du logement communal au n°4 place de l'église, et ceux de la propriété municipale jointe aux ateliers municipaux avenue de Neffiès. Le tout avoisine les 35 K€ HT.

*Vote pour unanime*

## VIII - INFORMATIONS DIVERSES

### A - Révision du PLU de Pézenas

Le dossier de révision du PLU de Pézenas, commune limitrophe, est laissé à la disposition des élus au secrétariat.



## B - Permanences des élus aux bureaux de vote

Chaque élu a reçu le tableau des permanences aux bureaux de vote pour les élections municipales du 15 mars 2020.

## C - Pistes cyclables

Une convention gratuite pour la commune de Caux est passée avec la CAHM concernant le projet de pistes cyclables avec signalétique.

*Vote pour unanime*

## D - Remerciements

Giulia d'ABOVILLE, élève du collège de Roujan, domiciliée à Caux, remercie le conseil municipal pour l'octroi d'une aide financière lui permettant de participer aux voyages scolaires.

## E - Office de Tourisme « Cap d'Agde Méditerranée »

Afin de permettre aux élus des communes membres de connaître ses activités, l'Office de Tourisme Intercommunal a fait parvenir à M. le Maire plusieurs exemplaires des documents et fascicules de communication touristique.

## F - Vœux du peintre M. BONNAFE

Comme chaque année à pareille époque, M. BONNAFE, peintre, a adressé ses meilleurs vœux aux élus du Conseil Municipal en leur adressant une estampe.

## IX - TOUR DE TABLE

Michel TRINQUIER indique qu'un vin d'honneur sera servi à l'issue de ce dernier conseil municipal du mandat.

Virginie DORADO apprécie le film de la CAHM réalisé sur CAUX. Elle participera prochainement au dernier comité syndical du SIVOM du canton d'Agde ; il y aura un nouveau mode de participation financière lors du prochain mandat. Elle présente ses remerciements à M. Jean

MARTINEZ, Maire, pour ces six ans de mandat.

● Françoise QUEUX prononce un grand merci pour les actions menées et pour les expériences enrichissantes.

● Jean-Michel CAVALLER indique que le loto de la pétanque du 16 février a bien marché et annonce un concours pour le 25 mars.

● Cécile MOREAU expose la mobilisation des parents pour soutenir l'école par un « flash mob ».

● Jean MARTINEZ souligne le gros travail mené par Françoise QUEUX et Michel CARRIÈRE sur le recensement des nouveaux arrivants. Il y a beaucoup de maternelles. Doivent être comptabilisés tous les lotissements, tous les permis...

● Jean-Paul LAUSSEL indique avoir participé au Serment d'Assas le 2 février dernier, point de rappel de l'histoire contemporaine où les maires avaient occupé le pavillon populaire ce jour-là en 1971 pour soutenir la viticulture.

Une course cycliste sera organisée à Fontès avec passage sur Caux et Nizas. Il y aura 200 cadets dont 50 filles. Il conviendrait de réparer l'éclairage public défaillant avenue de Fontès. Il remercie M. le Maire pour les années d'élus passées ensemble.

● Jean MARTINEZ souligne qu'est prévue au BP2020 une somme pour la dernière partie de mise aux normes écologiques de l'éclairage public. Il remercie à son tour Jean-Paul LAUSSEL pour le travail accompli ensemble pour le village.

● Michel CARRIÈRE présente les résultats de la commission « Communication » qui, missionnée en décembre, travaille aux panneaux lumineux et aux haut-parleurs disséminés dans le village. Il remercie M. le Maire pour son engagement.

● Gil GEORGERENS dit « Merci à Jean MARTINEZ pour tout ».

● Bernard JAURION expose avoir voté le BP2020 au sein du SMEVH hier soir. Il faut tailler la vigne des écoles...

Et de la maison de retraite, rajoute Jean-Paul LAUSSEL. Il remercie Jean MARTINEZ avec qui il est élu depuis 1983

● Nathalie LAUER également présente ses remerciements à Jean MARTINEZ.

● Jean MARTINEZ reçoit et retourne ses remerciements réciproques ainsi qu'à Nicole SAUSSOL, notamment pour la mise en place des « Ateliers Mémoire ».

● Nicole SAUSSOL remercie M. le Maire pour cette ouverture d'atelier.

● Jean MARTINEZ acquiesce et renvoie ses remerciements.

● Mary-Claude VIRGILE présente ses vifs remerciements à Jean MARTINEZ.

● Catherine RASIGADE remercie M. le Maire « un grand Monsieur, fédérateur et humain ».

● Jean MARTINEZ dit avoir été élu durant 37 ans dont 19 ans Maire, y être rentré avec dignité et en ressortir avec la même dignité. Merci à vous.

Séance levée 19h30



## PRÉSENTS



M. Jean MARTINEZ, Maire

**Mesdames et Messieurs :** Françoise QUEUX, Nicole SAUSSOL, Mary-Claude VIRGILE, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyn CHETRIT, Michel CARRIÈRE, Michel VIDAL, Jean-Charles DESPLAN, Jean-Michel CAVALLER, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Laurent COMBES, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Virginie DORADO, Baptiste DAYRE (21).

**Procurations :** Élodie MARTINEZ à Nicole SAUSSOL ; Julie RIVIÈRE à Baptiste DAYRE (2) (23 votants).

I En raison du Covid-19, la séance se tient à huis clos en respect des directives gouvernementales de sécurité sanitaire.

## I - INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

M. Jean MARTINEZ, Maire sortant, procède à l'installation des nouveaux conseillers municipaux présents. Il déclare le nouveau Conseil Municipal installé. M. Baptiste DAYRE est élu secrétaire de séance. M. Jean MARTINEZ appelle ensuite Mme Françoise QUEUX, doyenne d'âge, à la présidence de l'assemblée communale.

## II - ÉLECTION DU MAIRE

Mme Françoise QUEUX préside la séance relative à l'élection du Maire. Mme Nicole SAUSSOL et M. Fabrice LAUSSEL sont désignés assesseurs. Mme Françoise QUEUX lance un appel à candidatures à la fonction de Maire. M. Michel CARRIÈRE, au nom de la liste « Caux au cœur », présente la candidature de M. Jean-Charles DESPLAN qui l'accepte.

À l'appel de son nom, chaque conseiller municipal se présente et glisse une enveloppe électorale dans l'urne.

Il est ensuite procédé au décompte suivant :

- > Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
- > Nombre de votants : 23
- > Nombre de bulletin nul : 0
- > Nombre de bulletin blanc : 1
- > Nombre de bulletins exprimés : 22



# Conseil Municipal

- > Majorité absolue : 12
- > A obtenu : Jean-Charles DESPLAN : 22 voix
- Mme Françoise QUEUX déclare M. Jean-Charles DESPLAN, élu Maire de CAUX.

## III - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le nombre d'adjoints au maire est fixé à six, soit 30% de l'effectif du conseil municipal.

*Vote pour unanime*

## IV - ÉLECTION DE LA LISTE D'ADJOINTS

M. le Maire indique que les six adjoints doivent être élus sur une liste bloquée paritaire par alternance sans panachage ni raturage ni adjonction ni suppression de noms.

Il lance un appel à candidatures.

M. Jean-Charles DESPLAN présente alors la liste établie dans l'ordre suivant :

- > Françoise QUEUX
- > Michel CARRIÈRE
- > Mary-Claude VIRGILE
- > Laurent COMBES
- > Virginie DORADO
- > Jean-Michel CAVALLER
- À l'appel de son nom, chaque conseiller municipal se présente et glisse une enveloppe électorale dans l'urne. Il est ensuite procédé au décompte suivant :
- > Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
- > Nombre de votants : 23
- > Nombre de bulletin nul : 0
- > Nombre de bulletin blanc : 0
- > Nombre de bulletins exprimés : 23

- > Majorité absolue : 12
- > Liste QUEUX : 23 voix
- M. le Maire déclare élus :
- > Françoise QUEUX, Première Adjointe,
- > Michel CARRIÈRE, Deuxième Adjoint,
- > Mary-Claude VIRGILE, Troisième Adjointe,
- > Laurent COMBES, Quatrième Adjoint,
- > Virginie DORADO, Cinquième Adjointe,
- > Jean-Michel CAVALLER, Sixième Adjoint.

## V - LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

M. le Maire donne ensuite lecture de la Charte de l'élu local issue de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015.

*Séance levée 11h45*



## PRÉSENTS



Jean-Charles DESPLAN, Maire

**Mesdames et Messieurs :** Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyn CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE, Julie RIVIÈRE (23 présents)

**Secrétaire de séance :** Françoise QUEUX

M. le Maire rend hommage aux anciens élus du conseil municipal précédent, aux personnels de santé qui ont œuvré pendant le Covid-19, aux commerçants sédentaires et ambulants, aux couturières, aux personnels de la mairie, du Smictom, du Smievh, de la CAHM, de La Poste, aux enseignantes pour la reprise des écoles et aux élus ayant assuré leurs missions durant cette crise.

I Les deux prochaines séances du Conseil sont fixées au vendredi 26 juin 2020 à 18h30, à la salle des fêtes, et le vendredi 24 juillet 2020 à 18h30, à la salle des fêtes pour le vote du budget 2020.

I Les comptes rendus des séances précédentes datées du vendredi 28 février 2020 par 9 voix pour sûr 9 votants alors présents au mandat précédent et du samedi 23 mai 2020, sont approuvés à l'unanimité.

## I - DÉLÉGUES AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

Sont élus délégués :

- > En charge des questions de défense : Michel CARRIÈRE
- > Au conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) : titulaire Françoise QUEUX, suppléant Baptiste DAYRE
- > Au syndicat mixte Hérault Énergies : titulaire Thierry GERMAIN, suppléante Cécile MOREAU
- > Référent canicule : titulaire Michel VIDAL, suppléante Marilyn CHETRIT
- > Sécurité Routière : Chantal LAURENT

- > SIVOM du canton d'Agde : titulaire Virginie DORADO, suppléant Jean-Michel CAVALLER

## II - COMMISSIONS

### À > Obligatoires

- > Commission Communale d'Appel d'Offres (CCAO) : Président de droit Jean-Charles DESPLAN, titulaires Françoise QUEUX, Mary-Claude VIRGILE, Bernard JAURION, suppléants Michel CARRIÈRE, Laurent COMBES, Jean-Michel CAVALLER

- > Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : 32 noms de contribuables

sont proposés au directeur des services fiscaux qui en retiendra 8 titulaires et 8 suppléants

### B > De réflexions et de propositions

Le maire est le Président de toutes les commissions.

Dans l'ordre du rang des adjoints qui en seront les vice-présidents.

Les extra-municipaux seront désignés lors d'une séance suivante.

### FINANCE ET ÉCONOMIE

Vice-Présidente : Françoise QUEUX

Laurent COMBES

Mary-Claude VIRGILE

Élodie MARTINEZ



Christophe CANAC  
Michel VIDAL

#### INFORMATION, COMMUNICATION ET RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Vice-Président : Michel CARRIÈRE  
Marilyne CHETRIT  
Cécile MOREAU  
Danielle NOISETTE  
Thierry GERMAIN  
Christophe CANAC  
Chantal LAURENT

#### URBANISME ET VOIRIE VILLAGE

Vice-Présidente : Mary-Claude VIRGILE  
Françoise QUEUX  
Michel CARRIÈRE  
Jean-Michel CAVALLER  
Marilyne CHETRIT  
Sandrine MORENO  
Claude SIGNORET

#### AGRICULTURE ET VOIRIE CAMPAGNE

Vice-Président : Laurent COMBES  
Françoise QUEUX  
Marilyne CHETRIT  
Bernard JAURION  
Gil GEORGERENS  
Fabrice LAUSSEL  
Christophe CANAC  
Claude SIGNORET

#### ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DE VIE ET CULTURE

Vice-Présidente : Virginie DORADO  
Cécile MOREAU  
Danielle NOISETTE  
Chantal LAURENT  
Michel VIDAL  
Claude SIGNORET  
Baptiste DAYRE  
Thierry GERMAIN  
À prévoir une branche CULTURE  
avec un animateur.

#### ANIMATIONS ET SPORT

Vice-Président : Jean-Michel CAVALLER  
Nicole SAUSSOL  
Julie RIVIÈRE  
Marilyne CHETRIT  
Sandrine MORENO  
Chantal LAURENT  
Gil GEORGERENS  
Baptiste DAYRE  
Fabrice LAUSSEL  
Thierry GERMAIN

#### INSTRUCTION PUBLIQUE ET RELATION AVEC LES ÉCOLES

Vice-Présidente : Nicole SAUSSOL  
Cécile MOREAU  
Julie RIVIÈRE

Virginie DORADO  
Sandrine MORENO

#### **C > CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif (EPA). Le maire en est président de droit.

Le conseil municipal doit déterminer le nombre de membres du conseil d'administration dans lequel siègent deux collèges paritaires, l'un composé d'élus du conseil municipal, l'autre de personnes qualifiées nommées par arrêté. Ce nombre est porté à dix, soit cinq élus et cinq personnes qualifiées.

*Vote pour unanime*

Les élus du conseil municipal sont : déléguée vice-présidente Mary-Claude VIRGILE, Nicole SAUSSOL, Danièle NOISETTE, Sandrine MORENO et Michel VIDAL

#### **D > DÉLÉGUÉS DE LA CAHM**

Lorsque sera installé le conseil communautaire, il désignera les délégués aux Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM), Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault (SMIEVH) et Office de Tourisme (OT) intercommunal Cap d'Agde Méditerranée.

#### **III - RÉGIME INDEMNITAIRE DES ÉLUS**

Le régime indemnitaire des élus est basé sur un taux à ne pas dépasser de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer ce taux maximal mais un pourcentage inférieur.

Il en résulte une économie proche de 29 000 euros par an pour le budget communal.

*Vote pour unanime*

#### **IV - DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Le conseil municipal donne délégation au maire pour agir en lieu et place dans certaines de ses compétences.

*Vote pour unanime*

#### **V - EXONÉRATION DE BAUX COMMERCIAUX POUR CRISE CORONAVIRUS**

La crise du coronavirus a privé d'activités certaines entreprises qui sont locataires de biens immobiliers municipaux. Les ordonnances gouvernementales prises dans cette période-là (mars à mai 2020) permettent aux personnes publiques de prononcer leur exonération, ce que décide le conseil municipal :

> d'une part, pour le café-restaurant Le Rex

*Vote pour unanime*

> et d'autre part, pour l'association

Tout pour la Famille

Vote pour 22 voix sur 22 votants après retrait de Sandrine MORENO (salariée de l'association).

#### **VI - CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Afin de revitaliser le centre bourg et d'aider les commerces de bouche qui viennent de connaître la difficile période de crise causée par la Covid-19, est accordée une autorisation d'occupation du domaine public au café Le Rex rue de l'Égalité, au restaurant Les Valseuses square Général Causse et au commerce Trini place de la République.

*Vote pour unanime*

#### **VII - JURY D'ASSISES**

Comme chaque année à pareille époque, à partir de la liste électorale, il est procédé au tirage au sort de six personnes pour les jurés d'assises :

- > M. Alphonse MARTINEZ n°580 ;
- > M. Marc ALLAUD n°993 ;
- > Mme Hélène DIVARET DAURET n°292 ;
- > M. Jérémy JITYO n°480 ;
- > Mme Marie-Christine GINER n°418 ;
- > Mme Albane ANDRIEU n°23.

#### **VIII - INFORMATIONS DIVERSES**

##### **A - Réouverture de la mairie au public**

Il en est ainsi depuis le lundi 2 juin.

##### **B - Saisonniers**

Les jeunes filles assureront un accueil touristique à la chapelle des Pénitents du samedi 27 juin au dimanche 6 septembre. Le musée restera fermé pour cause de Covid. Une expo photos se tiendra à la chapelle, l'église sera ouverte et le clocher sera accessible.

Les jeunes garçons intégreront le service technique communal durant l'été comme chaque année pour aider les agents municipaux dans leurs tâches.

##### **C - Pizzaïolo**

Le pizzaïolo Salva Pizza a vendu son affaire et son successeur poursuivra sa venue bi hebdomadaire sur Caux, les mardi et jeudi.

De plus, un food truck viendra le mercredi soir pour proposer des hamburgers.

##### **D - Droit de préemption urbain**

Durant la période de confinement, il a été procédé à l'usage du droit de préemption urbain pour un logement situé au n°6, place de l'église qui fait partie intégrante de l'immeuble du restaurant Les Valseuses. Une opération de réhabilitation sera menée dans le cadre de l'action habitat

# Conseil Municipal

de la CAHM. La location remboursera le prêt aidé qui sera sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cela permet à la commune de répondre à une demande de logement, de restaurer un bien immobilier dans un lieu classé à proximité de l'église et de poursuivre la maîtrise foncière de cet îlot urbain reliant place de l'église et place de la République.

## E - Écoles

Nicole SAUSSOL expose les actions menées par les écoles durant le confinement et les aides apportées par la mairie (photocopies aux parents) et depuis la reprise (distribution de masques, nettoyement, désinfection, présence d'agents en permanence pour toutefois très peu d'élèves).

Elle souligne l'information transmise par l'Académie comme quoi toutes les classes sont maintenues à la rentrée de septembre 2020.

## F - Chemins ruraux

Laurent COMBES informe que la réfection des chemins ruraux va concerner le chemin des Rompudes, celui de Peyro Ficado et le parking de la salle des fêtes. C'est l'entreprise Eiffage qui a eu le marché pour 109 000 €.

## G - Permanences du maire

Elles se tiendront sur rendez-vous le mercredi à partir de 16h30 et le samedi matin.

## H - CAHM / Sous-Préfet

Une réunion s'est tenue en présentiel et en vidéoconférence dans les locaux Gigamed à Bessan entre les élus de la Cahm et le Sous-Préfet. Il y a 4 nouveaux maires actuellement et vingt communes.

## I - Fête Nationale

Cette année, en raison du coronavirus, pour le 14 juillet il n'y a aura pas de tirage du feu d'artifice.

Par contre, à 11h sera maintenu le vin d'honneur républicain et les remises des récompenses aux personnes méritantes du village.

## J - Commissions municipales

Françoise QUEUX réunira la commission finances sous peu pour un vote du budget 2020 le vendredi 24 juillet. Est à déplorer une forte baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Les vice-présidents des commissions doivent les réunir dès que possible.

## K - Masques

Les masques offerts par le Conseil Départemental de l'Hérault devraient être reçus et distribués prochainement.

## L - Citoyenneté

Les élus vont signer la charte des élus qui leur a été lue lors de la première séance d'installation du conseil municipal. Elle sera remise à chacun et affichée en mairie.

À l'issue de la présente séance, le conseil municipal se rendra au cimetière pour se recueillir devant le monument aux morts et pour rendre hommage à deux anciens maires contemporains de Jean-Charles DESPLAN, M. Fernand ALBOUY et M. Jacques VAILHERE.

## IX - TOUR DE TABLE

● Françoise QUEUX indique que suivant l'intervention du Premier Ministre le 22 juin, sera décidée la tenue ou non des Cauxmerciales au moins un jour plutôt en août.

● Laurent COMBES précise que la commission agriculture se réunira d'ici 15 jours à 3 semaines.

● Virginie DORADO dit qu'elle en fera de même.

● Jean-Michel CAVALLER pense procéder également ainsi. Il réfléchit aux animations du 15 août, à la Foire du Vin Nouveau de fin octobre et au marché de Noël.

● Cécile MOREAU demande où en est le remplacement d'Alain Bailliot au service technique.

● Jean-Charles DESPLAN précise qu'il va traiter ce point très prochainement en mettant en corrélation une fiche de poste et les candidatures reçues. C'est du seul ressort du maire et cela sera fait le plus tôt possible.

● Thierry GERMAIN se satisfait de sa première participation à un conseil municipal et pense que l'équipe va bien travailler pour l'intérêt du village.

● Fabrice LAUSSEL demande comment s'organiser quand on voit des choses qui ne vont pas ?

● Jean-Charles DESPLAN demande de faire remonter le cas à Michel CARRIÈRE (info/communication) car ce sont aux élus de décider.

● Bernard JAURION pense que le monde agricole a été moins pénalisé pendant le confinement car il a pu continuer à aller travailler. Toutefois, il déplore que le mildiou sévisse dans les vignes. Il rappelle que la salle des fêtes doit être appelée salle du Peuple comme l'a dénommée la municipalité de Michel ESTADIEU, alors maire lors de sa construction.

● Marilyne CHETRIT prend connaissance de l'environnement communal.

● Chantal LAURENT souligne qu'elle découvre ce monde nouveau pour elle. Elle souhaite participer à des formations.

● Guy RIVIÈRE, DGS, précise que le Centre de Formation des Maires et Élus Locaux (CFMEL) joue un rôle principal en ce domaine et rappelle qu'il peut lui aussi y contribuer.

● Danièle NOISETTE déclare découvrir également.

● Michel VIDAL indique que la situation sanitaire s'améliore.

● Michel CARRIÈRE dit convoquer la commission communication pour le mardi 10 juin à 10h.

Séance levée 20h45



**COMMUNICATION**  
Vos outils pour être informés  
au jour le jour...Facebook



**mairie de Caux**  
Infos municipales

**www. caux.fr**  
Chaque trimestre le bulletin municipal

# Emplois jeunes



Comme chaque année, la mairie a recruté des jeunes Caussinards pour effectuer des travaux durant la période estivale.

Ce sont huit jeunes filles qui accueilleront chaque jour les touristes à la chapelle des Pénitents, et de treize garçons qui effectueront diverses tâches en soutien de l'équipe des services techniques.

## Propreté et entretien du village

**Pour déjections canines, jets de mégots, dépôts sauvages (entre autres) sur voies ou jardins publics, les amendes sont de 69 euros voire de 135 et pourront aller au-delà chez les récidivistes.**

Pour la promenade des chiens, nous rappelons que des sacs dédiés à cet effet sont à votre disposition gratuitement à la mairie et que le sac ne doit pas être jeté directement dans le conteneur poubelle...

Vous devez procéder à l'élagage de vos arbres, arbustes et haies dans le cas où ces derniers empiètent sur le domaine public. Plusieurs lieux dans le village représentent des dangers



du fait du manque de visibilité (outre l'esthétique dégradée). N'oubliez pas d'ôter les herbes sur vos murs de pierres et vos devant de porte.

Concernant les plantations publiques, les agents des services de l'agglomération Hérault Méditerranée sont à l'œuvre (ici, la rue du calvaire).



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

## ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements auront lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h00. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h00. Noter S. V. P qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons. Vous pouvez les contacter au : 09 70 82 01 55

## INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07 [mairie@caux.fr](mailto:mairie@caux.fr)
- **Police Municipale** 04 67 00 58 27
- **Gendarmerie** 17
- **Pompiers Pézenas** 18
- **Pharmacie** 04 67 98 40 74
- **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
- **Ostéopathe Sandrine Estepa** 06 68 10 07 83
- **Sophrologue Coralie Martre** 06 42 45 19 07
- **Cabinet infirmier de la circulade** 04 67 98 46 64 et 04 67 98 75 70
- **Docteur Remi Pichon** 06 40 59 91 42
- **Banque Postale** 04 67 98 86 36  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h00. Mardi de 9h à 11h45  
Fermé le samedi. La poste sera fermée certains jours durant l'été à savoir : 16 et 29 juillet et 3, 14 et 18 août

## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault  
04 67 25 28 29

## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée  
07 87 62 36 81

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi de 14h00 à 18h30
  - Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
  - Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
  - Samedi de 10h à 12h
- 04 67 09 38 98  
[www.mediatheque.cahm.net](http://www.mediatheque.cahm.net)



## RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes gens nés en : juillet, août et septembre 2004, les inscriptions sont prises en Mairie du **1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020**. Veuillez vous munir du livret de famille.



## SÉCURITÉ

Lors de vos absences prolongées, la Police Municipale effectue des rondes quotidiennes aux alentours de votre domicile. Il vous suffit de remplir une fiche que vous trouverez en mairie mais également sur le site Caux.fr (rubrique Police Municipale) et de la remettre simplement à la PM. Une surveillance de votre domicile durant vos congés peut vous éviter des désagréments à votre arrivée.

Les réseaux sociaux sont également source d'information pour les gens mal intentionnés. Ne dites jamais que vous êtes en vacances. Envoyez vos souvenirs lors de votre retour !!!

## CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter ; Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.



## la fibre

Les travaux pour l'installation vont commencer durant le second semestre 2020 pour se terminer vers fin juin 2021.

Dans un an notre village sera donc équipé de cet outil qui va nous permettre de profiter d'un très haut débit internet. Pour cela, quatre armoires de connexions télécom vont être installées dans le village. Ici, au bas du chemin du Pistoulet.

## Travaux



Dès le 15 juin les travaux de bitumage du chemin des Rompudes, du chemin de Peiro Ficado et du parvis de la salle du peuple ont commencé.

Les collaborateurs du groupe Eiffage sont venus sur place pour régler les derniers problèmes avec Laurent Combes, Pascal Séguier et Thierry Germain. Le stationnement sera interdit sur le parking de la salle du peuple du lundi 22 juin au vendredi 7 août. Le chantier du Serre avance également et les premières maisons devraient sortir de terre d'ici la fin d'année.



# Covid 19

## Merci pour vos actions !



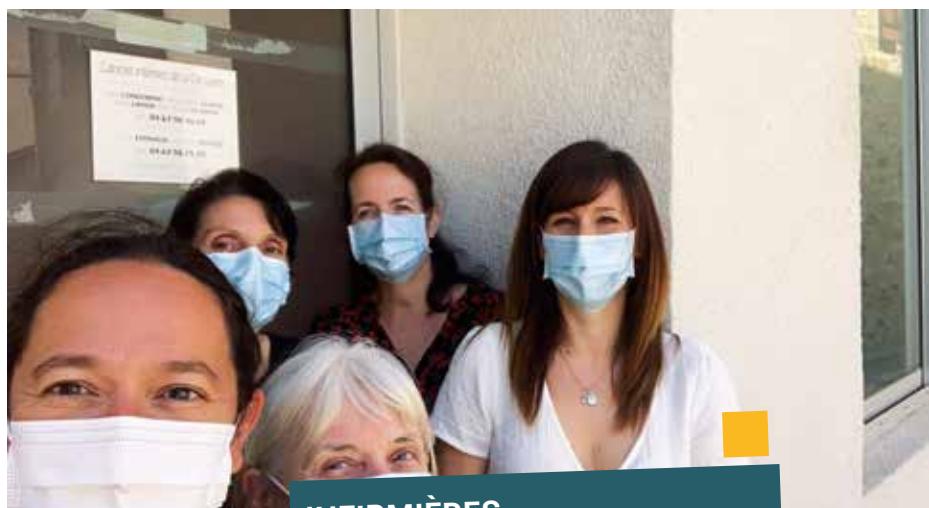
### MASQUES

Nos conseillers départementaux Julie Garcin Saudo et Vincent Gaudy sont venus remettre en mairie plus de 5000 masques lavables offerts par Le Département, la région et l'Etat. Ces masques ont été distribués en main propre par les élus la région et l'Etat. Ces masques ont été distribués en main propre par les élus du 11 au 15 juin. Pour les moins de 11 ans, près de 300 masques de petite taille ont été confectionnés par des couturières caussinardes et remis aux enfants par les représentants des parents d'élèves.



### STE CLOTILDE

Belle bataille de la maison de retraite Sainte-Clotilde face au COVID19. La directrice Madame Garrigou se trouve confrontée avec tout le personnel à cette catastrophe. Ils ont pris immédiatement des mesures draconiennes pour la protection de nos aînés et du personnel, avec des aides de l'extérieur, leur famille, la mairie, l'hôpital de Béziers, Super U... Les résidents ont bien vécu cette situation, ils ont bien été encadrés par tout le monde. Un grand merci et surtout, bravo à tout l'établissement, qui a été épargné. Aucun cas de coronavirus décelé.



### INFIRMIÈRES

Vos infirmières resteront masquées ! Ce confinement s'est bien passé, même s'il y a eu un surcroît d'activité pour faire la liaison entre médecins, pharmacie et patients. On compte sur vous pour poursuivre les gestes barrières !

# Covid 19

## Merci pour vos actions !



Cécile SEMPE



Esperanza MARTINEZ



Josiane HOUPAIN



Mylène DALENNE



Sylvie SOTO et Ginette JEAUDOU

### COUTURIÈRES

Un grand merci à toutes nos couturières bénévoles, aux Caussinards qui ont offert fils et tissus. Ce sont 1200 masques au total qui auront été confectionnés et distribués aux écoliers, aides à domicile, professionnels et aux personnes les plus fragiles.



### DÉPISTAGE COVID A ROUJAN

La municipalité de CAUX remercie les médecins et les paramédicaux du secteur qui se sont impliqués au centre de dépistage COVID de ROUJAN initié par le Dr TEISSERENC, centre qui reste ouvert jusqu'à la fin juin pour évaluer tous cas suspects.

Après un départ difficile inhérent aux manques de moyens (masques, tests) de nombreux bilans ont pu être réalisés pendant plus de deux mois.

Fort heureusement, très peu de cas positifs.

Il n'en reste pas moins que la prudence reste de mise, et que les gestes barrières doivent être encore respectés.



### COMMERCES

L'activité reprend dans nos cafés-restaurants, cet été leurs terrasses seront agrandies afin de les aider et de permettre aux habitants de se retrouver dans des lieux conviviaux au cœur du village. Vous êtes les bienvenus.

Nous remercions encore tous nos commerçants qui par leur disponibilité et leur gentillesse ont été auprès de la population durant cette mauvaise période. Ne les oublions pas !



## VITICULTURE

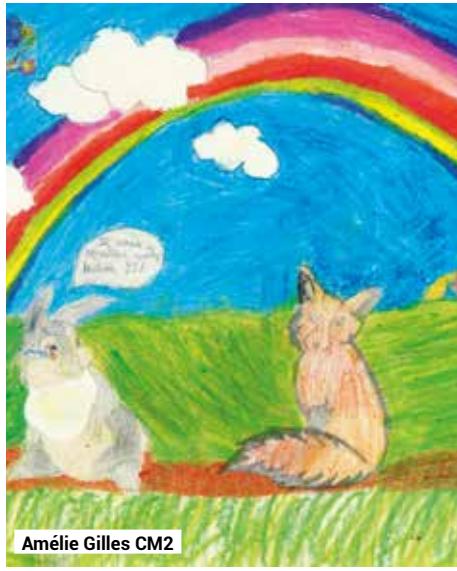
Marc Olivier est vigneron à Caux depuis 2016. (Domaine Lacroix-Vanel)

**Marc Olivier en tant que vigneron comment as-tu vécu cette période de confinement ?**

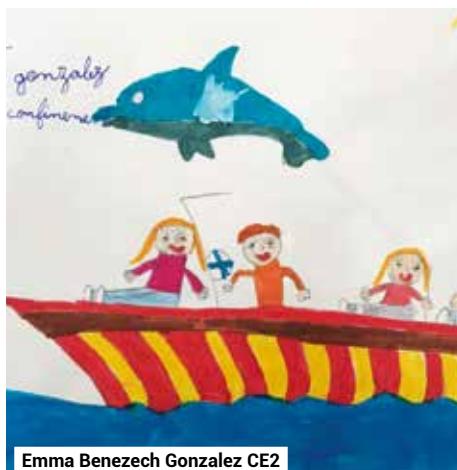
**MO :** Le travail de la vigne n'attend pas donc j'ai continué à travailler.

Après cette période de confinement as-tu remarqué une reprise ?

**MO :** La vente a été gelée pendant deux mois, fin avril grâce des opérations promotionnelles, l'activité reprend doucement mais j'ai enregistré une perte de 50% par rapport à l'année dernière.



Amélie Gilles CM2



Emma Benezech Gonzalez CE2



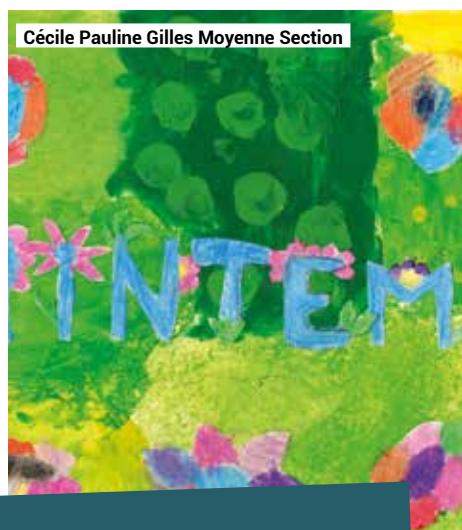
Lola Bègue Petite Section



Charlie Navarre Bousquet CE1



Killian Taicoun CE2



Cécile Pauline Gilles Moyenne Section



## ÉCOLES

C'est dans l'urgence que nous avons dû mettre en place le travail à distance.

Son bilan est positif : la majorité des parents a joué le jeu et nous a aidées à assurer une continuité pédagogique. Cette façon particulière d'enseigner a également resserré les liens entre certaines familles et les enseignantes.

Merci à vous parents, pour votre investissement malgré une surcharge de travail. Merci à la mairie qui a gracieusement mis à disposition son imprimante pour les familles en demande.

L'équipe enseignante de l'Ecole Marcel Pagnol

## JEUNESSE

Un concours de dessins a été organisé durant ce confinement auprès des écoliers. On félicite les jeunes talents qui vous dévoilent leurs œuvres. Ils seront récompensés lors de l'apéritif républicain qui aura lieu le 14 Juillet à 11h00 dans le square du Général Causse.

## CONFINEMENT : UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS AUX JARDINS FAMILIAUX



Les détenteurs de parcelles ont pu accéder aux jardins familiaux. Une évasion bienvenue en temps du coronavirus. Les jardins étaient une aubaine, en plus de cultiver son potager c'était une occasion unique de s'aérer, à condition de respecter scrupuleusement les règles, un moment également où il y avait pas mal de choses à faire, la vigilance et la persévérance faisaient partie de notre quotidien car cette année, les pluies abondantes ont favorisé la prolifération des gastéropodes, les escargots et les limaces se sont donné à cœur joie pour déguster les plants et semis.

Au jardin pédagogique les écoliers n'ont pas pu malheureusement récolter leurs légumes une fois de plus. L'année dernière la canicule, et cette année le coronavirus. Leur récolte a été livrée à l'école avec toutes les précautions.

La nature nous dicte ses lois, avec ses caprices météo et ses particularités de terroir, en plus elle a choisi un virus pour nous rappeler toute sa puissance, les jardiniers(e)s ont compris que nous devons la respecter.

## Les voisinales

Que c'est beau la convivialité entre les habitants d'un même quartier !!

Chaque année a lieu des voisinales dans certaines rues ... Et si cette année... C'était dans mon quartier ? Ce serait sympa de se retrouver et de partager le verre de l'amitié et un repas !



## Association de jumelage



**Le vin de pays de Caux séduit toujours les Normands.**

Jeudi 30 janvier 2020, c'était l'inauguration des caves Ludivigne à Fauville-en-Caux, la ville jumelle.

Après Fécamp, Jean-Jacques Isaac, le directeur, a choisi le bourg de Terres-de-Caux pour implanter sa deuxième boutique. Quel meilleur site pour présenter les vins de pays de Caux des Caves Molière et du château La Font des Ormes ?

Pour l'occasion, Jean-Charles Desplan, président de l'association de jumelage de Caux, Adissan et Nizas en pays d'Oc et Bernard Jaurion, adjoint au maire, avaient répondu

à l'invitation de ce caviste réputé dans le pays des hautes falaises.

Les vins de Caux étaient en effet à l'honneur et cette nouvelle cave à vin offre une belle exposition à nos crus que toujours plus de Cauchois vont pouvoir ainsi découvrir !

MM. Jean-Marc Vasse et Bruno Delacroix, respectivement maire de Terres-de-Caux et maire-délégué de Fauville apprécient depuis de longues années le produit de nos terroirs et se réjouissent que Fauville soit indiscutablement la tête de pont des vins de Caux en pays de Caux... Normand.

### 5 SEPTEMBRE 2020

Le Forum des associations aura lieu le 5 Septembre de 16h00 à 19h00 dans le square Général Causse. Venez nombreux découvrir les activités proposées.

**FÊTE**  
des ASSOCIATIONS

**FÊTE**  
des ASSOCIATIONS

## Amicale des séniors de Caux

Ce début d'année 2020 a été marqué comme bien d'autres associations par la pandémie qui nous a contraints à annuler toutes les manifestations que nous avions prévues jusqu'à la fin du mois d'août, ce que nous regrettons vivement.

Nous tenons à préserver notre petit groupe en bonne santé et les deux mois d'été, vont, nous l'espérons, conforter la situation.

Nous envisageons de reprendre nos activités en septembre si toutes les conditions sont réunies. Il semblerait que nous allions enfin vers une embellie. Les dates prévues au programme initial sont toujours d'actualité : les 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et surtout le 19 décembre notre repas de Noël.



Une sortie est prévue fin septembre ou début octobre : la date et la destination restent à préciser. Nous vous souhaitons un bel été et comptons sur votre fidélité à la rentrée.

Quant aux nouveaux Caussinards, ils sont vivement invités à venir nous rejoindre et seront les bienvenus en toutes circonstances.

## Caux tennis de table



Comme tous les clubs et associations notre activité s'est bien entendu stoppée dès l'annonce du confinement, notre sport se déroulant en salle, aucun compromis n'était possible.

Sur le plan sportif la deuxième partie de saison avait débuté fin janvier et nos quatre équipes engagées étaient bien parties dans leurs poules respectives, nous pouvions envisager quelques bonnes performances !

Le 8 mars fut donc la dernière journée jouée. Tout a été stoppé et la fédération a décidé de figer les choses en l'état, il n'y aura donc pas de fin de championnat. Nous retrouverons la compétition en septembre prochain, pour les équipes et les entraînements dirigés. En parallèle nous avons inscrit trois équipes dans la coupe de l'Hérault qui

ont été éliminées dès le premier tour qui s'est déroulé avant le confinement.

Depuis la levée du confinement, l'équipe de direction du club a mis en place un protocole de reprise en suivant les directives FFTT et nos adhérents licenciés et loisirs peuvent à nouveau s'adonner à leur passion avec quelques mesures nouvelles, et cette reprise se fait sans soucis.

Après l'été, une assemblée générale se tiendra, les contours de la nouvelle saison seront définis et notre activité reprendra normalement. .

Quant aux nouveaux Caussinards, ils sont vivement invités à venir nous rejoindre et seront les bienvenus en toutes circonstances.

## PETANQ'CLUB DE CAUX

Cet été, place à la convivialité et la bonne humeur sur les terrains du boulodrome.

Les Estipétanque auront lieu les vendredis 10, 17, 24, 31 juillet et les vendredis 7 et 21 août.

Un concours à la mélée aura lieu à toutes ces dates à 18h suivi d'un repas concocté pour 50 personnes maximum.

Le samedi 15 août aura lieu le repas ouvert à tous.

La saison se terminera le samedi 10 octobre avec un repas dansant pour les 65 ans du club animé par Franck Malbert à la salle du peuple.



# Les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux



Caux - 1912

Marthe et Aimé DE SA, Eugène PONS  
Marie-Rose, Scipion, Aimée

## Moi, le clocher, je suis indestructible !

Je ressors intact de ma confrontation avec le virus. Je me suis sagement mis à l'abri en refusant tout rassemblement qui aurait pu m'indisposer, aussi bien le pique-nique suivant la randonnée de mai que le repas dans le domaine de Mougères. J'ai laissé les herbes envahir les sites qui devaient être nettoyés. Mon Espace Patrimoine n'ouvrira pas car ses recoins et vieux objets risquent d'accrocher la covid. Et je suis très triste de ne pas voir à mes pieds, au mois d'août, les festivités prévues pour les trente ans de l'association qui prend soin de moi.

Mais tout le monde n'a pas dormi trois mois. Nous avons mis en ligne deux nouveaux articles concernant « le carnaval dans les années 1875 » et « la boulangerie tenue par Aimé De Sa ». Allez voir sur mon site les nouveautés : préparées par certains des membres de l'association : [lesamisduclocherdecaux.com](http://lesamisduclocherdecaux.com).

J'espère fortement que les journées du patrimoine prévues les 19 et 20 septembre pourront enfin me ramener leur flot de visiteurs, que les conférences et concert réuniront à nouveau au dernier trimestre mes fervents admirateurs. Je me languis de vous revoir. « Adieu-si-za, à lèu ».

**Boulangerie Aimé DE SA à Caux**

Quelques renseignements concernant la boulangerie De Sa.  
Il s'agit pour l'essentiel de renseignements familiaux, de la boulangerie et commerciaux. L'auteur des notes est François Pons.

Aimé DE SA est né le 27 octobre 1875 à Sotteville dans la maison Ferrasse, quartier de la Gascière. Il est le fils de Joseph (Joseph DE SA), marin portugais, et de Marie-Anne Canval.

Marie-Anne Canval est née le 18 octobre 1875 à Sotteville. Elle épouse Aimé DE SA le 15 octobre 1896 à Sotteville. Ils ont deux enfants : Eugène (1900) et Aimé (1902).

Au recensement de 1906, Aimé vit à Montzéville et travaille comme boulanger. Son père décède en 1912 à Sotteville, sa mère va quitter Sotteville pour Montzéville. Marie-Anne vit à Montzéville chez son frère, rue des Carrémentiers. Aimé habite la rue du Couvent, tout à côté. Il se marie le 11 novembre 1919 à Montzéville avec Marthe LAROCHE, issue de la famille Pons. A Montzéville et apprend le métier avec son cousin Félix ROUCABROIS, boulanger, fils de Joseph.

Extrait d'un registre de l'Etat Civil de la ville de Sotteville-sur-Mer :  
Naissance d'Aimé De Sa le 27 octobre 1875 à Sotteville. Il est le fils de Joseph De Sa et de Marie-Anne Canval. Il est baptisé le 15 novembre 1875 à Sotteville.

Extrait d'un registre de l'Etat Civil de Montzéville :  
Naissance d'Aimé De Sa le 27 octobre 1902 à Montzéville. Il est le fils d'Eugène De Sa et de Marthe LAROCHE.

C'est à Montzéville que naît leur premier enfant, Marie-Rose, le 23 octobre 1906.



Extrait du cahier de note de Marius Dejean qui raconte le carnaval dans les années 1875.

[lesamisduclocherdecaux.com](http://lesamisduclocherdecaux.com)

## Souvenir Français



## Changement de propriétaires



Après 18 ans de bons et loyaux services, Salva et Julie confient leurs pelles à pizza à Marie et Greg à qui nous souhaitons la bienvenue à Caux.

Vous les retrouverez sur la place chaque mardi soir et jeudi soir. Sur Facebook, vous pourrez suivre la nouvelle activité de Salva, qui a créé une

nouvelle entreprise en 2019 dans le secteur de la piscine. Il propose ses services dans le traitement des eaux, création de local techniques, réseaux hydrauliques, dépannages, entretien et maintenance des piscines.

Cette nouvelle entreprise se nomme Perfect'O.

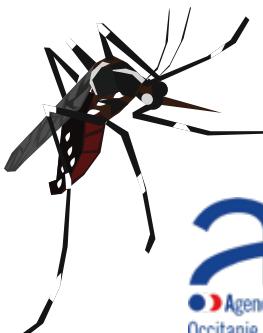
## Débroussaillage et vigilance incendie

Soyons vigilants cet été, attention aux risques incendies...

Pour éviter nous devons débroussailler nos terrains et leurs abords. Il est formellement interdit de brûler des végétaux dans nos jardins. N'utilisons pas du matériel à risque qui pourrait déclencher des étincelles, ne jetons pas les mégots de cigarette, n'allons pas faire des barbecues en campagne... Des petits détails qui peuvent éviter des catastrophes.



## Moustique Tigre



Chikungunya, dengue, zika, protégez-vous ! 3 bons réflexes à adopter.

- 1 > Je me protège.
- 2 > Je supprime les eaux immobiles.
- 3 > En cas de voyage dans une zone à risque : Je m'informe avant de partir. Je me protège aussi à mon retour. Je consulte en cas de doute.

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

## Hamburger !

Chaque mercredi soir sur la place de la République avec Burgertruck...

Nos Burgers à emporter		Burg' d'Autreter Aveyron
• Classique	Steak 150gr, cheddar, salade, tomate, sauce burger	7,50 €
• Espagnol	Steak 150gr, cheddar, chorizo, salade, tomate, sauce burger	8 €
• USA	Steak 150gr, cheddar, bacon, salade, tomate, sauce burger	8 €
• L'incontournable triple cheese	Steak 150gr, 3 cheddars, salade, tomate, sauce burger	8 €
• Le Gersois	Steak 150gr, cheddar, magret fumé, salade, tomate, sauce burger	8 €
• Le Montagnard	Steak 150gr, raclette, bacon, salade, tomate, sauce burger	9 €
• Le Burger du Chef	2 Steaks 150gr, raclette, bacon, chorizo, cheddar, salade, tomate, sauce burger	13 €

### Formule :

Frites Maison et Boisson	+ 3 €
Frites Maison et Bière	+ 4 €
Tous nos burgers sont disponibles en double	+ 5 €

### Suppléments Ingédients

Cheddar, chorizo, Bacon, Magret Fumé	+ 1 €
• Frites maison	3 €
• Boisson seule	2 €
• Bière	3 €

Arnaud : 06.80.83.11.44

Boris & Arnaud

**MOBIL'ART**  
L'ART DU MOBIL-HOME

INSTALLATION-RÉPARATION-RÉNOVATION  
POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS EN RÉGION OCCITANIE

GUILLAUME GAUREL 06.17.06.12.56  
2 bis route de Fonsès - 34720 CAUX (Hérault)  
contact.mh34@gmail.com www.mobilart34.fr

## Présence verte

Sous le signe de la confiance...



Agence de Béziers  
Parc Club de la Devèze, bâtiment A  
166 rue Maurie Béjart  
34500 Béziers

04 67 00 88 50  
beziers@presencevertesservices.fr

Du lundi au vendredi  
Accueil sur rendez-vous  
de 9h00 à 12 h30 et de 13h30 à 17h00



# L'ÉCOLE EST FINIE !



Malgré une fin d'année scolaire particulière, avec l'encadrement de la police municipale, nous avons tenu à maintenir une journée consacrée à la sortie traditionnelle à vélo dans le village pour la classe de Madame Canto, suivie par l'exposition du projet Art : grande section et CP : la Grande Lessive sous le préau de l'école. Ainsi les élèves ont pu vivre une journée agréable et festive qui a permis ainsi de recréer du lien entre les élèves et l'école.

Les classes de CE à de CM seront désormais dotées de dictionnaires, la commission municipale vient de les livrer en ce début juillet à la grande joie des enfants. Il faudra toutefois attendre la rentrée pour découvrir les méthodes de recherche et les définitions !

Bon été à tous.

**Mme Saraïs, Mme Bousquet, Mme Canto, Mme Saussol**

## SUR VOS AGENDAS

### ● Du 27 juin 6 septembre

Expo du Café Photo, chapelle des Pénitents, tous les jours de 10h à 12h30 et de 18h à 20h



### ● 14 juillet

11h, apéritif Républicain, square Général Causse

### ● 23 juillet

10h30, visite guidée de Caux par l'Office de Tourisme Agde Pézenas (RDV devant la mairie)

### ● 23 et 24 Juillet Cauxmerciales

19h, soirée vigneronne, jeudi 23 juillet

### ● Juillet et août

19h30, tous les vendredis chez Trini, soirée « le bib à maman »

### ● 6 et 7 Août Cauxmerciales

19h, soirée vigneronne, jeudi 6 août

### ● 15 août

Repas du Pétanq'club

### ● 22 Août

19h, repas dansant organisé par les chasseurs du groupement des propriétaires, parking salle du peuple

22h, grand feu d'artifice

### ● 28 Août

17h30, commémoration de la Libération des « 4 Communes »

### ● 5 septembre

16h > 19h, forum des Associations dans le square Général Causse

### ● 11 septembre

18h, assemblée Générale de l'Association Culturelle et Sportive de Caux suivie de la traditionnelle soirée Tartes à la Médiathèque

### ● 19 et 20 septembre

Journées du patrimoine

### ● 10 octobre

65<sup>ème</sup> anniversaire du Pétanq'club de Caux à la salle du Peuple. Repas dansant animé par Franck Malbert